

Une politique commune de la pêche de l'UE socialement durable :
Participation des organisations de travailleurs dans les secteurs de
la pêche, de l'aquaculture et de la transformation

Rapport stratégique : Priorités sociales pour la prochaine politique commune de la pêche de l'UE

Août 2019

Préparé pour ETF-EFFAT par CHARMELIAN



**Fédération européenne des syndicats de
l'alimentation, de l'agriculture et du tourisme**

Réf. KT0029, Projet de rapport 07, août 2019, ICP
VP/2017/002/0051



This project has been funded with support from the European Commission. This paper reflects the views only of the author and the Commission cannot be held responsible for any use of the information contained in it.

Introduction

Au terme d'un processus de 18 mois avec l'ETF et l'EFFAT, ce document présente les priorités proposées pour améliorer la durabilité sociale de la [Politique Commune de la Pêche \(PCP\)](#). La PCP a un impact sur les travailleurs du secteur des produits de la mer (identifié dans ce travail comme englobant la pêche, l'aquaculture et la transformation des produits de la mer), tant au sein de l'UE que sous l'influence des chaînes d'approvisionnement internationales qui alimentent le marché européen, le plus grand marché mondial des produits de la mer.

La vision est celle d'une politique commune de la pêche de l'UE englobant des objectifs sociaux, protégeant les travailleurs, intégrant les points de vue des représentants des travailleurs dans le processus décisionnel et ayant une compréhension de l'impact des décisions politiques sur les travailleurs et les communautés. La prochaine PCP doit valoriser les travailleurs de la pêche ainsi que l'environnement.

La prochaine réforme du processus de la PCP débute en 2020 et offre l'occasion d'identifier ce que devraient être les demandes des syndicats afin de répondre à la vision d'améliorer la PCP pour qu'elle devienne plus inclusive socialement. Les syndicats se sont réunis par l'intermédiaire de l'ETF et de l'EFFAT pour convenir et articuler les "demandes" présentées dans ce document stratégique afin d'identifier les priorités pour réaliser cette vision.

De mars 2018 à juillet 2019, une série de séminaires et de réunions du groupe directeur ont eu lieu sous trois thèmes principaux (voir ci-dessous). Les participants aux séminaires et aux réunions ont discuté de la façon dont chaque thème pourrait être modifié pour inclure des éléments sociaux et, dans la mesure du possible, ont présenté des exemples pour illustrer les changements envisageables. Chaque séminaire a été suivi d'un document de synthèse qui a rassemblé les principaux points de discussion et les priorités du groupe de réunion.

Voici les **trois thèmes** sous lesquels les priorités ont été établies :

- **Gestion de la pêche et instrument financier**
- **Santé et sécurité, conditions de travail, syndicalisation et négociation collective dans l'industrie du poisson**
- **Marché, commerce et dimension internationale de la pêche dans l'UE**

Priorités par thème

Les séminaires ont été l'occasion pour les affiliés de développer de plus grands partenariats permettant de travailler ensemble pour accélérer l'inclusion des questions sociales dans la PCP, d'identifier et d'élargir les plans de collaboration entre les organisations et de partager les expériences. En particulier, ils ont cherché à partager les meilleures pratiques en matière d'intégration des questions sociales dans le secteur européen des produits de la mer.

Chaque séminaire a suscité un dialogue valable et constructif entre les participants sur la manière d'améliorer les aspects de durabilité sociale de la PCP.

Les priorités issues des séminaires et qui représentent des demandes concrètes de la part des syndicats à exiger de la prochaine PCP sont indiquées ci-dessous. Elles suivent les thèmes principaux et sont inspirées des discussions facilitées entre les participants pendant chaque séminaire.

Premier thème : Gestion de la pêche et instrument financier

Objectif général : La pêche devrait viser à fournir le maximum d'avantages sociaux aux travailleurs de la mer et aux communautés, à assurer un travail décent et sûr, tout en maximisant la fourniture au marché d'une alimentation gérée et récoltée de manière appropriée sur le plan environnemental.

Demandes, pour inclusion dans la prochaine PCP

Demande 1 : La PCP doit comporter des objectifs sociaux globaux de haut niveau, parallèlement aux objectifs environnementaux existants tels que le rendement maximal durable (RMD). Ces objectifs doivent, par exemple, prendre en compte le bien-être économique et social des travailleurs du secteur des fruits de mer, de leurs familles et de leurs communautés afin d'en maximiser les avantages tout en garantissant de bonnes mesures de gestion.

Demande 2 : Les objectifs et indicateurs sociaux doivent être inclus dans tous les aspects de la PCP. Par exemple, pour gérer efficacement les impacts sociaux des instruments de pêche (quotas et plans pluriannuels) ; l'évaluation de l'impact de toutes les mesures de gestion et l'inclusion d'objectifs sociaux en tant que pilier du Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP) devraient être la norme.

Demande 3 : Pour atteindre les objectifs sociaux, l'UE doit adopter des systèmes de cogestion de la pêche et la voix des travailleurs doit avoir plus de poids (via les syndicats) dans l'architecture de la PCP, notamment vis-à-vis des comités consultatifs et du comité scientifique, technique et économique de la pêche (comité CSTEP).

Principaux défis

La PCP actuelle ne poursuit pas d'objectifs sociaux visant à maximiser les avantages pour les travailleurs et à limiter les effets négatifs. Les considérations relatives aux travailleurs, à leur sécurité, aux communautés de pêcheurs et à la viabilité de la chaîne de valeur ne sont pas systématiquement prises en compte dans l'élaboration des mesures relatives à la pêche ou dans le financement de l'industrie.

Les objectifs de la PCP ont été établis exclusivement autour de critères environnementaux et économiques sans tenir compte des incidences sur les travailleurs et les communautés, que ce soit dans l'UE ou ailleurs. Le bien-être de 350 000 travailleurs du secteur des produits de la mer au sein de l'UE et des milliers d'autres dans les pays tiers qui approvisionnent l'UE n'est pas une priorité de la PCP. La gestion de la pêche dans l'intérêt de la société et la compréhension du bien-être environnemental, social et économique doivent être ajoutées aux objectifs de haut niveau de la PCP.

En raison de l'absence d'objectifs et d'indicateurs sociaux, les questions sociales ne sont pas systématiquement, uniformément ou efficacement prises en compte dans la conception, l'évaluation ou le financement des mesures de gestion de la pêche. Par exemple, le comité scientifique, technique et

économique de la pêche (CSTEP) n'utilise actuellement que deux indicateurs sociaux (axés sur l'emploi) contre 38 indicateurs environnementaux pour évaluer l'efficacité de la PCP. Les objectifs et indicateurs sociaux ne sont pas inclus comme critère de succès pour les moyens du FEAMP ou encore à titre de conditionnalité pour les entreprises cherchant à accéder au financement (par exemple, la protection des droits des travailleurs ou les évaluations de l'impact social pourraient être des exigences futures pour les demandeurs d'un financement). La fixation d'objectifs et d'indicateurs sociaux liés à des objectifs sociaux généraux dans le cadre de la PCP permettrait d'intégrer la durabilité sociale à tous les niveaux et de la considérer comme faisant partie intégrante plutôt que comme une réflexion après coup. Ces objectifs doivent inclure non seulement les emplois et la dépendance à l'égard de la pêche, mais aussi la protection des travailleurs, l'éducation et la formation continue, les revenus et la sécurité.

Les travailleurs sont sous-évalués dans les systèmes de gestion de la pêche de l'UE. Cette dernière doit reconnaître que les affiliés de l'ETF et de l'EFFAT qui représentent le secteur des produits de la mer sont une des composantes essentielles de la conversation et qu'elles doivent avoir plus de poids dans des organes clés tels que les Conseils consultatifs (CC) et le CSTEP qui donnent des avis sur la gestion de la pêche en fonction des indicateurs clés et des recherches. Les ressources limitées dont disposent les syndicats pour être représentés dans ces organes et pour exercer une influence effective constituent un véritable défi qui affaiblit les performances sociales de la PCP. Le renforcement de l'influence syndicale et la mise au point d'indicateurs et de recherches permettront de s'assurer que les travailleurs et la communauté sont pris en compte dans la prise de décisions.

La PCP ne soutient pas le secteur des produits de la mer en tant qu'opportunité d'emploi viable, valable et sûr qui apporte une contribution positive à l'économie bleue et un facteur clé de la sécurité alimentaire. Il est de plus en plus difficile de recruter dans les secteurs de la pêche, de la transformation et de l'aquaculture dans l'UE. La DG Emploi (EMPL) doit faire partie de la conversation sur l'avenir du secteur européen des produits de la mer afin de contribuer à l'innovation et à la diversification de la consommation dans ce secteur. La coopération visant à changer les perceptions négatives associées à la pêche et des garanties pour assurer une formation efficace, la sûreté et la sécurité de l'emploi sont essentielles. La pêche est souvent associée à des impacts environnementaux, mais des études récentes ont montré, par exemple, que la pêche à la sardine a un impact écologique moindre que la culture du soja, et les rapports sur la sécurité alimentaire future, tels que EAT-Lancet, associent aux fruits de mer une importance critique. Il est donc essentiel de veiller à ce que les travailleurs soient bien formés et fiers pour l'avenir. Rien n'indique que la DG Emploi et la DG Mare envisagent ce travail de coopération en matière de recrutement.

Au-delà de la DG EMPL, il est recommandé que la DG MARE se penche sur le besoin plus large de coordination entre les institutions de l'UE en ce qui concerne les travailleurs du secteur des fruits de mer. Critique pour la nutrition et le bien-être de l'UE, la DG Mare doit rechercher le soutien des DG et d'autres institutions qui contribueront à garantir que le travail pour fournir des fruits de mer soit considéré comme attrayant, sûr et significatif.

« Pour assurer l'avenir de l'industrie de la pêche dans son ensemble, nous ne pouvons pas ignorer l'élément le plus important : les pêcheurs. »

(Citation des propos d'un des délégués présents au séminaire)

Deuxième thème : Santé et sécurité, conditions de travail, syndicalisation et négociation collective dans l'industrie du poisson

Objectif général : Prévenir les blessures, les accidents et les pertes de vie et veiller au soutien des travailleurs par le biais d'une formation et d'une conformité effectives.

Demandes, pour inclusion dans la prochaine PCP

Demande 4 : Entreprendre une étude à l'échelle européenne pour déterminer les besoins des travailleurs du secteur des produits de la mer en matière de santé et de sécurité, la manière de les inclure dans la PCP et le budget nécessaire à sa mise en œuvre. L'étude doit déterminer comment surveiller le rendement continu (p.ex. au moyen du cadre de collecte des données) puisque la santé et la sécurité dans le secteur des fruits de mer sont actuellement trop peu rapportées.

Demande 5 : La PCP doit fournir un soutien financier aux États membres pour financer la formation de base essentielle de tous les travailleurs du secteur des produits de la mer à des niveaux minimums, tant **avant** leur entrée sur le marché du travail que **pendant** leur vie professionnelle. Il est proposé que la formation soit dirigée par l'intermédiaire des syndicats pour soutenir une plus grande représentation des travailleurs par les syndicats, tout en permettant la collecte de données et le contrôle de la conformité.

Demande 6 : Faire de la sécurité et de la représentation des travailleurs une priorité centrale de la PCP, convenir des normes essentielles qui doivent être respectées et de la manière dont elles peuvent être appliquées dans le cadre de la PCP. Les ateliers du projet ont fourni une bonne liste de ce que celles-ci devraient inclure, notamment au cours du séminaire 2, y compris la formation, l'organisation des travailleurs, les maladies professionnelles, le travail pénible et l'âge de la retraite, et par conséquent ETF-EFFAT sont bien placées pour donner des conseils.

Principaux défis

Les données sur les accidents sont insuffisantes, la formation est sous-financée, l'approche est déficiente dans toute l'UE et les exigences de la PCP actuelle sont totalement inadéquates. Le secteur des produits de la mer comporte des risques considérables. Les études sont dépassées, mais font état de 1 347 accidents dans le secteur de la pêche au cours d'une année donnée (Parlement européen, 2000) et de 13 à 18 décès par an dus aux navires de pêche dans l'UE (Lloyds Register, 2018 ; Marine Accident Investigation Branch, 2008). On estime que la situation risque d'être pire en raison du manque de données et de la sous-déclaration.

Il est probable qu'un manque de formation en matière de santé et de sécurité contribue directement aux risques, aux accidents et aux décès dans le secteur des fruits de mer. [L'Autorité pour la santé et la sécurité \(2014\)](#) indique que la plupart des accidents à bord des navires de pêche dans l'UE sont dus à la fatigue, à une mauvaise prise de décision et au non-respect des précautions de base, comme la protection des machines¹ ([Parlement européen, 2000](#)). Ce nombre pourrait être réduit à l'aide de normes rigoureuses en matière de santé et de sécurité, de la formation et d'inspections régulières. Les chiffres relatifs à l'aquaculture et à la transformation seront probablement regroupés dans d'autres secteurs.

¹ Parlement européen (2000) : Sécurité et causes des accidents dans le secteur de la pêche

La santé et la sécurité ne sont pas suffisamment financées pour une profession, la pêche commerciale, qui est considérée comme l'une des plus dangereuses. Il n'y a pas de conformité au sein de l'UE en ce qui concerne le financement de la santé et de la sécurité dans le secteur des produits de la mer ou encore la responsabilité de la formation, qui va de l'individu aux entreprises, tout comme aux États Membres. Certains pays (comme le Danemark) subventionnent la formation et veillent à ce qu'une norme minimale soit respectée pour chaque travailleur. L'UE pourrait adopter une optique positive dans le cadre de la PCP en fixant des objectifs clairs en matière de santé et de sécurité et en veillant à ce que les États membres cofinancent la formation. Cela pourrait se faire par l'intermédiaire des syndicats, ce qui renforcerait également la négociation collective des travailleurs du secteur des fruits de mer. Les syndicats pourraient alors contribuer à assurer une plus grande quantité et une mise à jour des rapports.

Il est nécessaire de comprendre clairement et spécifiquement les risques pour la santé et la sécurité dans le secteur des produits de la mer, de ne pas sous-déclarer ou cacher des chiffres dans d'autres ensembles de données. Le manque de données, en particulier pour les accidents ou les accidents évités de justesse, cache potentiellement un risque beaucoup plus grand. Par exemple, les données sur la santé et la sécurité sont agrégées avec les données agricoles au niveau de l'UE. Or, il convient de les séparer pour donner une image claire du seul secteur des produits de la mer, puis de les répartir entre la pêche, l'aquaculture et la transformation des produits de la mer.

Troisième thème : Marché, commerce et dimension internationale

Objectif général : Tous les poissons présents sur le marché de l'UE, où qu'ils soient produits ou transformés, répondent aux mêmes normes de travail et sont exempts d'abus subis par les travailleurs.

Demande 7 : Mettre à jour le règlement INN (1005/2008) afin que la définition de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée dans le règlement INN de l'UE comprenne la notion « d'abus subis par des travailleurs ». Les pays qui ignorent ou autorisent de tels abus à l'égard des travailleurs de la pêche devraient se voir infliger un carton jaune ou rouge et leurs produits de la pêche ne devraient pas être autorisés à accéder au marché de l'UE tant que la question n'aura pas été traitée de manière satisfaisante.

Demande 8 : Utiliser la norme de travail pour les produits de la mer de la Convention de l'OIT sur le travail dans la pêche (OIT C188) comme référence pour les pays et les entreprises importateurs. Les pays qui fournissent des produits de la mer à l'UE doivent se conformer à la C188 de l'OIT (ratifiée ou non) de la même manière que les États membres de l'UE ont été tenus de le faire en vertu de la [Directive 2017/159 du Conseil \(UE\)](#). Il s'agit de créer des conditions de concurrence équitables, afin que les bonnes pratiques de travail au sein de l'UE ne soient pas sapées par de mauvaises pratiques à l'extérieur et que le marché de l'UE puisse protéger les travailleurs fournissant des produits de la mer des abus.

Principaux défis

L'UE cite la lutte contre la pêche INN comme une priorité et il existe un lien généralement reconnu entre la pêche INN et les abus de travail. Toutefois, l'actuel règlement INN de l'UE ne vise qu'à garantir que le poisson illégal n'entre pas dans l'UE ; il ne garantit pas que le poisson associé aux abus des travailleurs soit également interdit à l'importation. L'UE considère que le poisson est illégal s'il ne respecte pas le règlement.

Il faudrait reconnaître officiellement que le poisson produit là où le travail décent et les droits de l'homme ne sont pas respectés est également considéré comme illégal.

La définition de la pêche INN dans l'UE est la suivante et doit être modifiée pour tenir compte des abus subis par les travailleurs.

[Les règles de l'UE pour lutter contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée. La pêche illicite, non déclarée et non réglementée \(INN\) épuise les stocks de poissons, détruit les habitats marins, fausse la concurrence, désavantage injustement les pêcheurs honnêtes et affaiblit les communautés côtières, notamment dans les pays en développement.](#)

Des études récentes ont démontré une relation symbiotique entre la pêche illégale et l'abus de travail². Ces études montrent que le déclin mondial des stocks de poissons a rendu plus difficile la rentabilité de nombreuses entreprises de pêche, encourageant certaines d'entre elles à aller plus loin en mer et à pêcher pendant de plus longues périodes en utilisant des méthodes non durables. Ceux-ci peuvent relever des paramètres de la pêche INN (illicite, non déclarée et non réglementée). En outre, la pêche lointaine a des coûts plus élevés associés à ses opérations et pour compenser l'augmentation des coûts, les opérateurs recherchent souvent de la main-d'œuvre bon marché, ce qui les conduit à faire appel aux travailleurs migrants victimes de trafic illicite et à d'autres groupes vulnérables. Le problème mondial de la pêche INN contribue donc simultanément à l'exploitation des travailleurs du secteur de la pêche.

Le poisson INN n'est pas la seule catégorie à haut risque pour les travailleurs. Les produits de la pêche importés dans l'UE peuvent provenir de pays où les exigences sociales, de travail et de sécurité sont moins strictes dans les secteurs de la pêche, de l'élevage et de la transformation, ce qui signifie que les conditions de concurrence ne sont pas les mêmes dans les pays de pêche, d'élevage et de transformation de l'UE. Cela signifie également que les consommateurs de l'UE ne peuvent pas être certains que le poisson importé n'est pas produit aux dépens des travailleurs vulnérables des pays tiers. En outre, les opérateurs de l'UE, qui doivent démontrer de bonnes conditions de travail à leurs acheteurs, sont perdants en étant en concurrence avec des entreprises non européennes dont les coûts sont moins élevés en raison de réglementations plus faibles. En fin de compte, cela pourrait conduire à la faillite d'entreprises de l'UE, à la perte d'emplois pour les travailleurs ou à la tentation des opérateurs de l'UE de prendre des risques inappropriés pour concurrencer des produits moins chers.

Il est donc proposé que la PCP n'autorise l'importation dans l'UE que de produits de la pêche originaires de pays qui peuvent prouver qu'ils satisfont aux dispositions de la C188 de l'OIT, qu'ils aient été ratifiés ou non, afin de refléter les exigences réglementaires des États membres.

En tant que premier marché mondial des produits de la mer, l'UE a la responsabilité d'user de son influence une bonne fois pour toutes. En établissant des normes pour les importations, l'UE et ses partenaires peuvent travailler en étroite collaboration avec les entreprises, dont un grand nombre sont des acteurs mondiaux actifs à l'intérieur et à l'extérieur de l'UE.

² William D. Moreto, Richard W. Charlton, Samuel E. DeWitt & Christina M. Burton (2019): The convergence of Captured Fish and People: Examining the Symbiotic Nature of Labor Trafficking and Illegal, Unreported and Unregulated Fishing. DOI: [10.1080/01639625.2019.1594587](https://doi.org/10.1080/01639625.2019.1594587)

Rashid Sumaila, Jack Alder (2008): Global Scope and Economics of Illegal Fishing. DOI: [10.1016/j.marpol.2005.11.001](https://doi.org/10.1016/j.marpol.2005.11.001)

OHCHR (2013): Tragedy in the Marine Commons: The Intertwined Exploitation of Ocean Ecosystems and Fisheries Workers.

Les prochaines étapes

Ce document conduira les participants du projet à l'atelier de discussion final qui se tiendra à Bruxelles en septembre 2019.

Tous les documents finaux de chacun des trois séminaires devraient également être inclus dans les discussions puisqu'ils englobent un ensemble plus large de besoins identifiés par les syndicats et pas seulement les priorités, comme souligné ici. Veuillez vous référer aux documents de synthèse de chacun de ces séminaires pour plus d'informations à leur sujet.

Ce document sera utilisé pour mener la conversation, en vue de parvenir à un consensus, autour des demandes principales adressées par les syndicats à la Commission européenne dans le cadre de la prochaine PCP. Cela permettra aux groupes de se mettre d'accord sur ces priorités et de commencer à définir leurs prochaines étapes alors que l'UE se dirige vers le processus de réforme de la PCP à partir de 2020.

Tableau sommaire des thèmes et des demandes prioritaires

	Gestion de la pêche et instrument financier	Santé et sécurité, conditions de travail, syndicalisation et négociation collective	Marché, commerce et dimension internationale
Principal défi	La PCP manque d'objectifs sociaux de façon à ce que les répercussions et les avantages pour les travailleurs ne soient pas pris en compte.	Le secteur des produits de la mer présente des risques élevés, mais la santé et la sécurité ne sont pas suffisamment enregistrées et le contrôle de la conformité de la formation est insuffisant et varie à travers toute l'UE.	L'UE est vulnérable à l'importation de produits de la mer qui sont illégaux en termes « d'abus des travailleurs » ou qui ne répondent pas aux mêmes normes sociales que les opérateurs de l'UE sont tenus de respecter. L'absence de conditions de concurrence équitables désavantage les opérateurs de l'UE.
Objectif	Avantage social maximal pour les travailleurs et les communautés du secteur des fruits de mer.	Prévenir les blessures, les accidents et les pertes de vie et veiller à ce que les travailleurs bénéficient d'une formation et d'une conformité efficaces.	Tous les poissons présents sur le marché de l'UE répondent aux mêmes normes de travail et sont exempts d'abus subis par les travailleurs.
Demandes prioritaires	<ol style="list-style-type: none"> 1. Objectifs sociaux de haut niveau dans la PCP. 2. Définition d'objectifs et d'indicateurs sociaux. 3. Mise en œuvre d'une cogestion de la pêche avec une plus grande 	<ol style="list-style-type: none"> 4. Entreprendre une étude à l'échelle de l'UE pour déterminer les besoins et les meilleures pratiques en matière de formation à la santé et à la sécurité. 5. Consacrer des fonds à la formation en matière de sécurité dirigée par les syndicats. 	<ol style="list-style-type: none"> 7. Mettre à jour le règlement sur la pêche INN afin que la définition de l'illégalité comprenne la notion « d'abus subis par les travailleurs ». 8. Exiger que toutes les importations de produits de la mer soient conformes à la norme

	représentation des travailleurs.	6. Faire de la sécurité et de la représentation des travailleurs des priorités centrales de la PCP.	de travail de la C188 de l'OIT sur les fruits de mer.
Demandes supplémentaires	<ul style="list-style-type: none"> • Influence accrue des syndicats au sein des comités consultatifs. • Remanier les mesures techniques dans le cadre de la gestion des pêches. • Maximiser la valeur de la pêche et de la chaîne d'approvisionnement pour assurer un approvisionnement sans heurt, ce qui est pratique. • Les pays tiers devraient être tenus d'appliquer les mêmes réglementations ou alors on court le risque d'importer des produits de la mer sans les mêmes niveaux de contrôle. • Viabilité de l'emploi, y compris la compensation pour la cessation des activités de pêche. • Simplifier les processus bureaucratiques pour éviter la surcharge administrative. • Renforcer le FEAMP pour le rendre plus accessible. • Critères sociaux en place pour accéder aux fonds. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les syndicats appelés à mieux représenter les travailleurs et de manière plus uniforme. • Promouvoir l'organisation collective pour soutenir les initiatives en matière de santé et de sécurité. • Évaluations obligatoires et exécutoires des risques pour les lieux de travail dans le secteur du poisson. • Formation en santé et sécurité pour tous les travailleurs des fruits de mer. • L'enregistrement formel de certains troubles en tant que maladies professionnelles liées au secteur de la pêche. • Un âge de départ à la retraite unique pour les travailleurs du secteur des produits de la mer. • Une base de données simple et obligatoire pour la déclaration des accidents. • Inspection et application des lois existantes en matière de santé et de sécurité pour assurer la conformité. • Des stratégies spécifiques d'organisation de la transformation, de l'aquaculture et de la pêche étant donné que les stratégies de santé et de sécurité ne peuvent plus s'appliquer à plusieurs disciplines. 	<ul style="list-style-type: none"> • Une représentation plus collective des travailleurs du secteur des fruits de mer. • Créer une conditionnalité autour des problématiques à intégrer en lien avec les questions sociales et les droits des travailleurs. • Accroître les données pour faire valoir des enjeux et des préoccupations stratégiques spécifiques. • Appliquer la réglementation par rapport aux flottes extérieures de l'UE.

- | | | | |
|--|--|---|--|
| | | <ul style="list-style-type: none">• Le genre et l'égalité pour améliorer les questions spécifiques de genre.• Appliquer une approche ascendante à la base pour établir des règlements afin d'être plus inclusifs.• Envisager une « norme syndicale du travail du poisson », relative à l'étiquetage, qui permet également la syndicalisation. | |
|--|--|---|--|